



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble Le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 24 mars 2022

Objet : Préavis de grève reconductible à compter du 8 avril 2022

Monsieur le Président du CCAS,

L'année dernière, certains agents d'entretien de l'EHPAD Valrose ont émis le souhait que soit mis en place, dans leur structure, un planning horaire avec des journées de travail de 10 heures comme dans les trois autres EHPAD dépendant du CCAS.

Cependant, à la suite d'entretiens entre la gouvernante et le personnel, ce nouveau mode d'organisation du travail n'a pas été retenu au prétexte que, majoritairement, les agents y étaient opposés.

Nous nous en étions étonnés, car cela nous semblait en contradiction avec les remontées de terrain.

Aussi, afin de recueillir l'avis de chaque agent sur ce sujet, nous avons lancé une enquête en février 2022.

Celle-ci incluait 100% des agents travaillant sur le site ; Elle aboutit à un résultat largement favorable (80%) au passage à un nouveau cycle de travail en 10 heures.

Notre syndicat, force de proposition, a demandé à l'administration la mise en place rapide d'un groupe de travail sur le planning horaire qui répondrait à une harmonisation entre les quatre structures.

À ce jour, aucune réponse écrite de l'administration ne nous est parvenue et nous le déplorons.

L'administration du CCAS nous a fait savoir oralement qu'elle n'était pas favorable à la mise en place de ce nouveau cycle de travail au prétexte que l'effectif existant n'était pas suffisant et que la masse salariale ne pouvait être augmentée.

Alors que le malaise est persistant et que les conditions de travail sont dégradées dans cet établissement, les agents ne peuvent se satisfaire de cette réponse et de l'absence de dialogue social.

Aussi, le syndicat CGT Nice Métropole Côte d'Azur dépose un préavis de grève pour la journée du vendredi 8 avril 2022. Il couvre l'ensemble des personnels de la Direction de la Vie Sociale Autonomie.

Veuillez agréer, Monsieur le Président du CCAS, l'expression de nos salutations distinguées.

PO/ Le Syndicat CGT NMCA
Le Coordinateur CCAS

Andrew RENAULT